



La vie des sites gersois sous maîtrise d'ouvrage de l'État

Bilan des actions 2013

Comité Départemental NATURA 2000

15 mai 2014



ADASEA :

Opérateur et animateur local de 4 sites

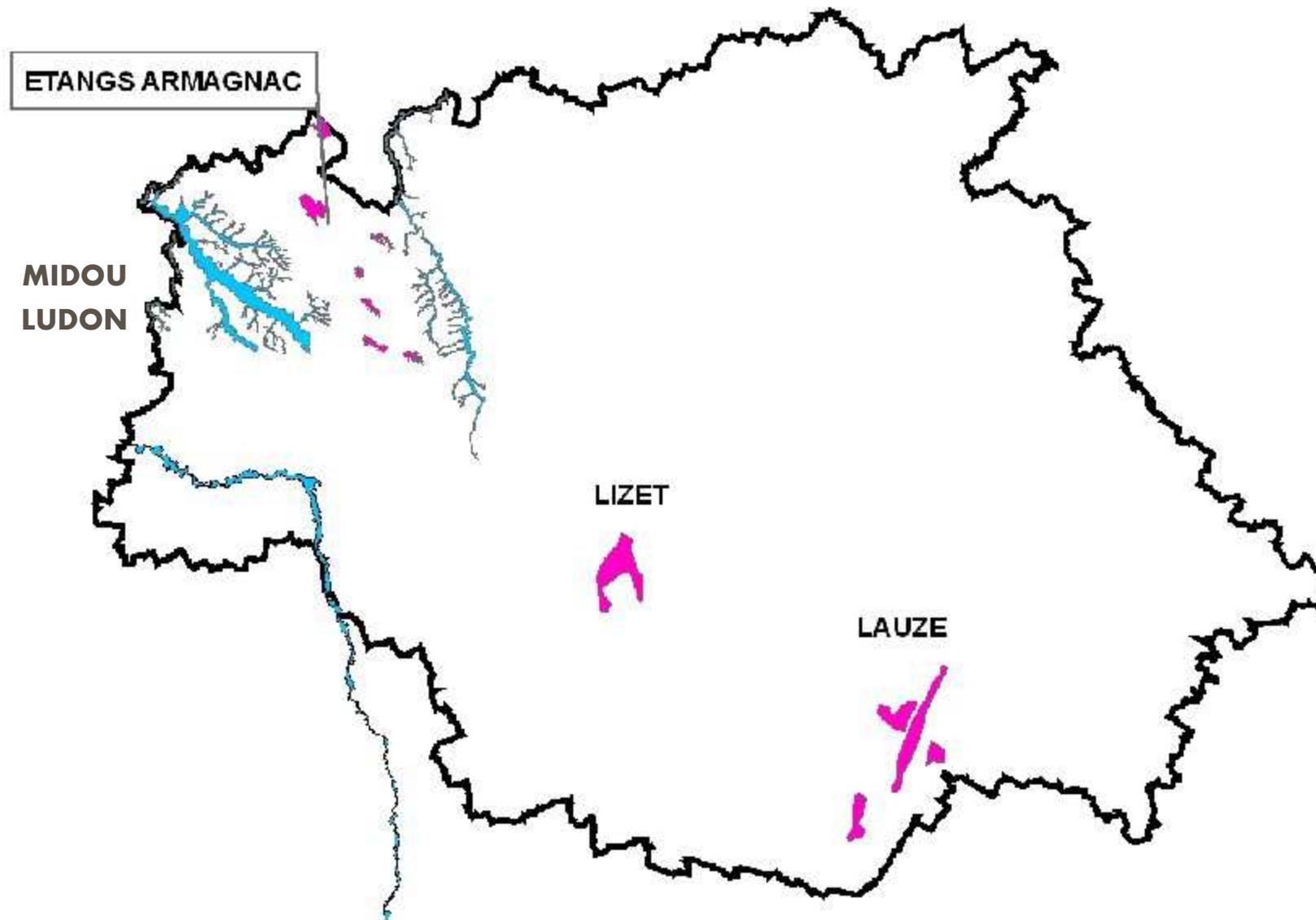


Animation des 3 sites :

- Étangs de l'Armagnac depuis 2003
- Coteaux du Lizet et de l'Osse vers Montesquiou depuis 2004
- Coteaux et Vallée de la Lauze depuis 2005

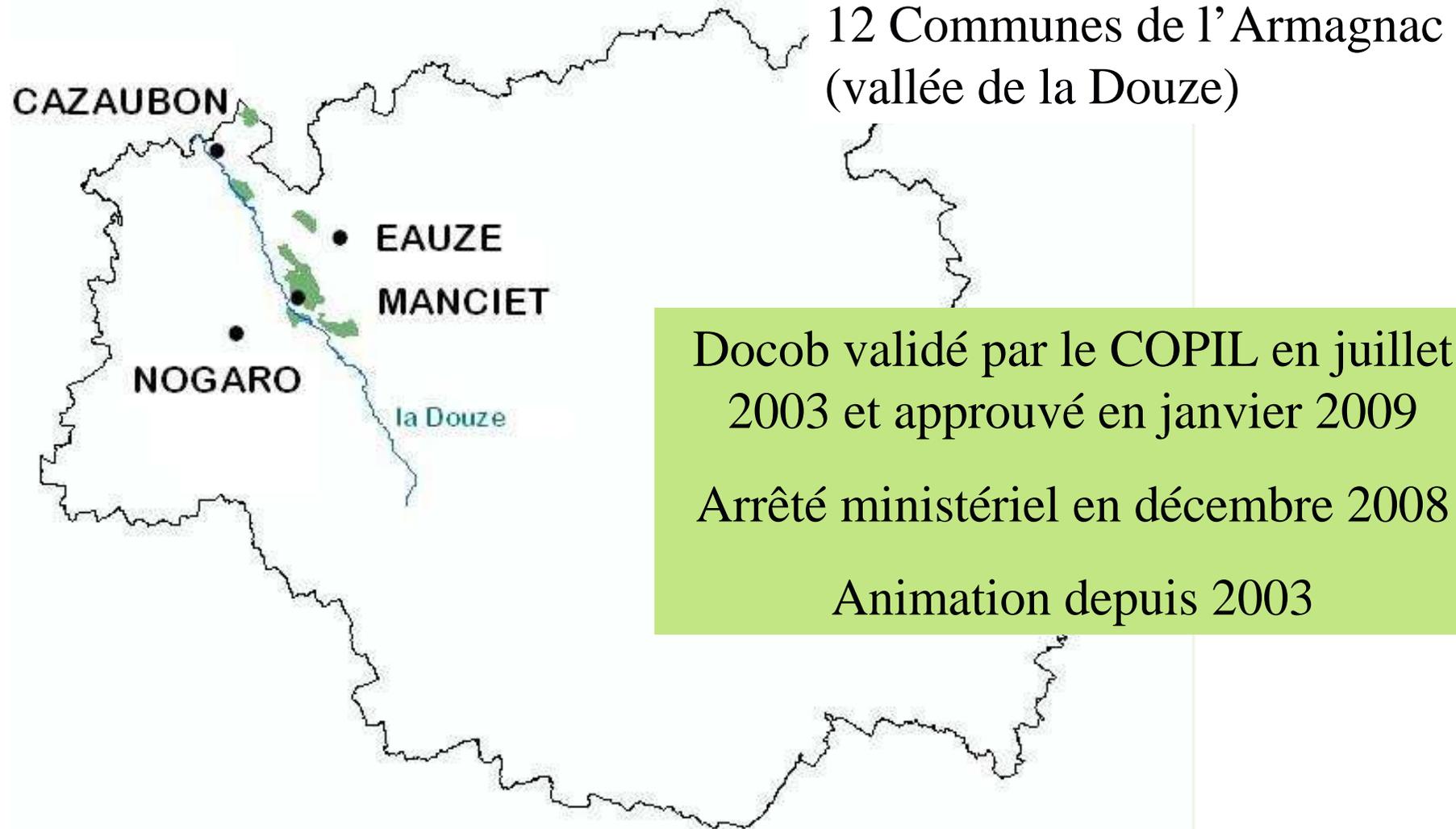
Élaboration du DOCOB : (2012-juin 2014)

- Réseau hydrographique Midou Ludon





Site des Étangs de l'Armagnac



12 Communes de l'Armagnac
(vallée de la Douze)

Docob validé par le COPIL en juillet
2003 et approuvé en janvier 2009

Arrêté ministériel en décembre 2008

Animation depuis 2003

Zone NATURA : 1030 ha

Zone d'influence : 3200 ha

- Les étangs et leur végétation associée
- La Cistude
- Petit et Grand Rhinolophe
- Pique-prune, Lucane cerf-volant, Grand Capricorne
- Les landes atlantiques
- Les chênaies à chêne Tauzin
- La Lamproie de Planer

Cistude



Étang et sa végétation



Bruyère à 4 angles



Pique Prune



Grand Rhinolophe



Lamproie de Planer



- **Maintenir les étangs en bon état de conservation**, soutenir l'activité de pisciculture extensive
- **Améliorer la qualité de l'eau des étangs** : mise en herbe, maintien des prairies, raisonnement et limitation des fertilisants et phytosanitaires sur les bassins versants, lutte contre l'érosion des terres
- **Maintenir ou restaurer les zones humides** : prairies humides, mares, landes, ripisylves
- **Mettre en valeur les éléments boisés, le bocage et les boisements indigènes**
- **Lutter contre les espèces invasives**
- **Sensibiliser**

- Actions individuelles de gestion et protection des milieux: contrats NATURA 2000, MAE et chartes par les agriculteurs et les propriétaires
- Mise en cohérence des réglementations (urbanisme, forêt, agriculture,...)
- Actions d'information, communication, sensibilisation
- Suivis des milieux et des espèces : végétation des étangs, de la qualité de l'eau, de la Cistude
- Diagnostic de l'érosion dans les bassins versants
- Limitation des populations de Ragondins
- Plans de gestion forestiers collectifs
- Raisonnement collectif de gestion de la Douze

	CONTRATS			CHARTRE
	MESURES AGRI ENVIRONNEMENT	MESURES FORÊT	MESURES NATURA 2000 hors SAU hors FORÊT	
QUI ?	Agriculteurs	Propriétaires, Forestiers, Agriculteurs, autres gestionnaires	Propriétaires, Agriculteurs, Collectivités, Syndicats, autres gestionnaires ...	Propriétaires, Agriculteurs, Collectivités, ...
Quelles parcelles sont concernées ?	SAU	Milieu forestier	Parcelles hors SAU hors milieux forestiers	Toute nature
Dans quelle zone ?	Site NATURA 2000 et sa zone d'influence	Site NATURA 2000 s.s.	Site NATURA 2000 s.s.	Site NATURA 2000 s.s.
Pour quelle durée?	5 ans	5 à 30 ans selon mesures	5 ans	5 ans
Quels engagements?	Gestion, restauration et protection d'habitats naturels et d'espèces	Gestion et restauration d'habitats forestiers	Gestion et restauration d'habitats naturels et d'espèces	Maintien des habitats naturels et des espèces dans un état favorable
Rémunération ?	Oui : forfait / an / ha selon la mesure	Oui : forfait / an / ha selon la mesure	Oui : forfait / an / ha selon la mesure	Non
Exonération taxe foncière sur propriétés non bâties	Oui, sauf vignes	Oui	Oui	Oui, sauf vignes



Exemple : vidange
annuelle de l'étang
du Soucaret





Mesures agri-environnementales sur bassins versants



Exemple : bande enherbée en bord d'étang, enherbement des vignes, maîtrise des intrants sur parcelles des bassins versants



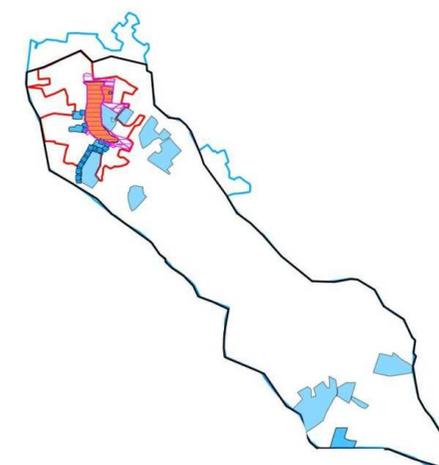
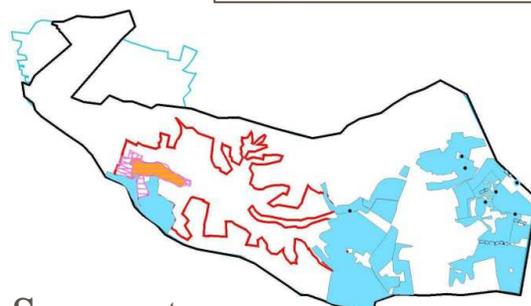
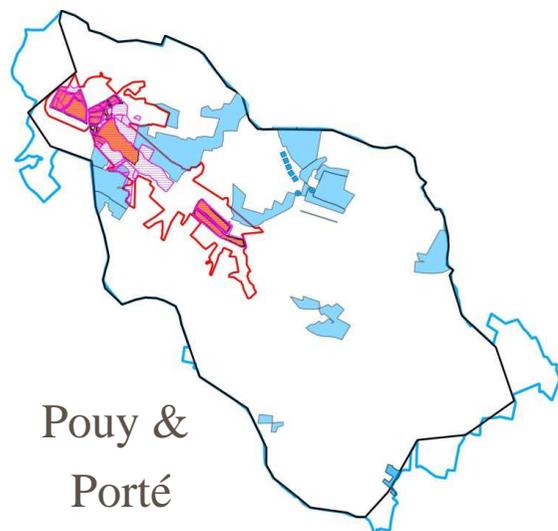
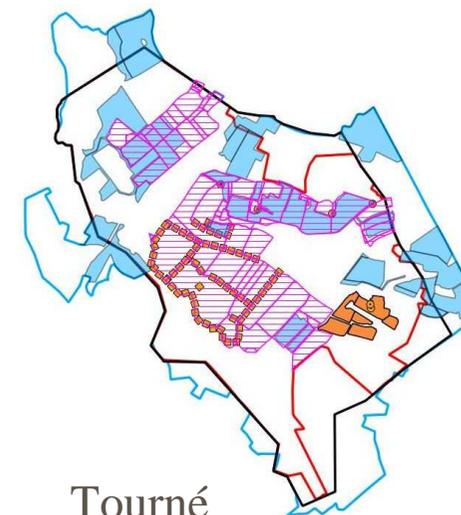
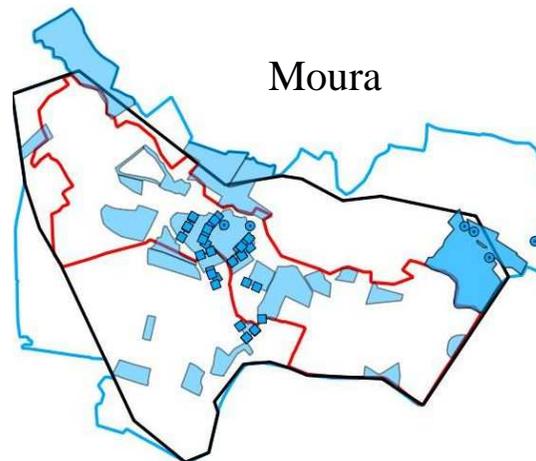
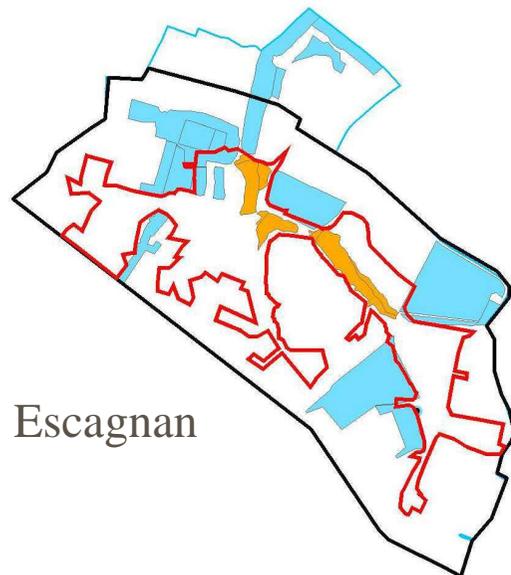
- 85 Diagnostics NATURA 2000 réalisés de 2004 à 2013
- Dont 7 en 2013
- Qui ont été suivis de :
 - 11 contrats NATURA 2000 (dont 4 renouvelés en 2012, 1 achevé)
 - 8 contrats d'agriculture durable - tous achevés
 - 56 engagements MAEt
 - 10 chartes

Au total

- 686 ha engagés dont
 - 298 ha en zone Natura s.s. soit 25 % du site
 - 388 ha soit 19 % de la zone d'influence

- 32 % des habitats d'intérêt communautaire du site sous contrat

- 50 % des habitats de la Cistude sous contrat



- La situation foncière des parcelles ne permet pas toujours d'envisager un contrat sur 5 ans
- Les contraintes techniques des cahiers des charges non adaptées ou adoptables dans toutes les situations, notamment les mesures forestières et les MAE liées aux grandes cultures
- Certaines contraintes administratives en lien avec la réglementation PAC, l'éco-conditionnalité, la compatibilité entre les mesures limitent les candidats aux MAE

- Une permanence NATURA 2000 :
 - tous les 1ers vendredis matin de chaque mois, à Manciet
 - 1 permanence spécifique pour les MAE t

- Permanence téléphonique

- Un bulletin d'information annuel

- Rencontres au bureau et sur le terrain



- Suivis et accompagnement des évolutions foncières pour permettre le maintien et la contractualisation des habitats :
 - Médiation dans le cadre de la recherche de fermiers s'insérant dans la démarche Natura 2000
 - Porter à connaissance des spécificités du site auprès des acquéreurs potentiels
 - Coordination avec la SAFER
 - Appui à la rédaction du bail environnemental du fermier des prairies proches du Moura



Coordination



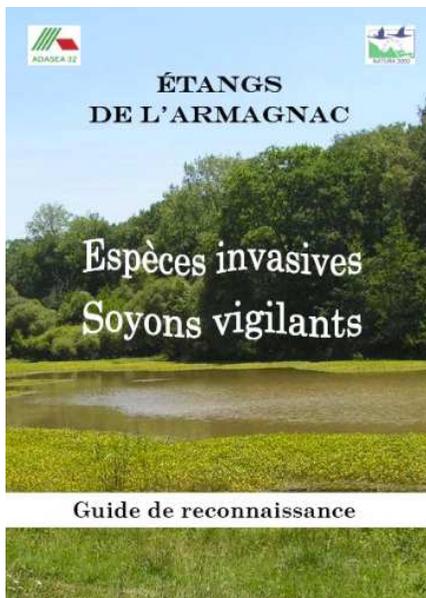
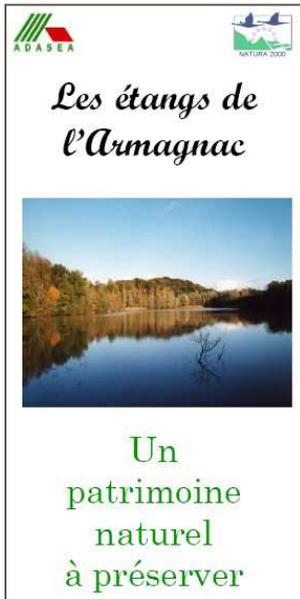
- Coordination avec les services de l'État (DDT, DRAAF, DREAL ..)
- Participation aux réunions régionales (réseau régional des animateurs Natura 2000, réunions MAE, ...) et départementales (Commission Nature, CDESI ...)
- Coordination avec le CRPF, les syndicats de rivière, le Conseil Général, les élus locaux, le Pays...



Évaluation des incidences Natura 2000



- Porter à connaissance de la procédure et des éléments du DOCOB auprès des porteurs de projets du territoire (projets à proximité du site ou éloignés)
- Appui aux services de l'État



- Plaquette d'information du site
- Mallette outil pour les communes
- Guide des espèces invasives
- Affiches "Espèces remarquables"
- Site Internet : <http://gers.n2000.fr/>



- Animation pédagogique auprès des scolaires réalisée par le CPIE Pays Gersois :

Poursuite du programme d'interventions auprès des scolaires :

en 2013, 2 classes de l'école primaire Saint Taurin d'Éauze

(20 enfants de CE2 et 30 enfants de CM1)

- "Une balade d'automne" :

Partenariat Mairie d'Eauze et CPIE Pays Gersois
Présentation du site en salle suivi d'une balade commentée

12 participants





Perspectives 2014



- **Contractualisation :**

2014 : année transitoire entre les 2 programmes FEADER / PAC

- Pas de nouvel engagement en 2014
- Poursuite des engagements en cours (y compris 2012 et 2013)
- Renouvellement des contrats MAEt 2009 arrivés à échéance selon les modalités 2013

- **Site du Moura :** restauration par le Conseil Général ; charte

- **Animation** auprès des propriétaires forestiers avec **CRPF**

- **Sensibilisation :** Animation auprès des scolaires 2 classes + journée découverte par **CPIE**

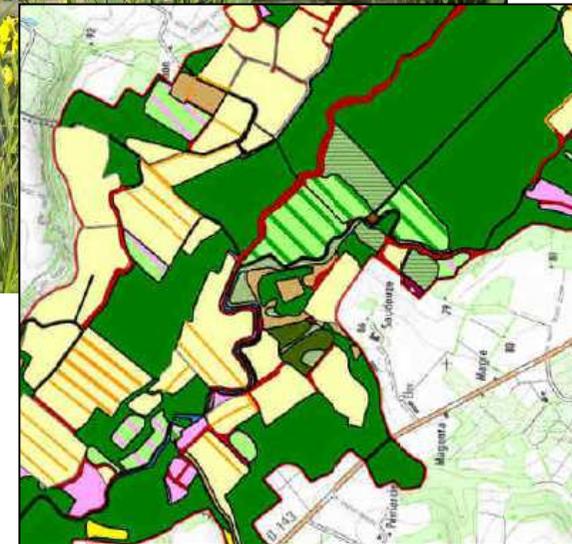
- **Formation en juillet 2014 :**

Les étangs et leurs abords : concilier ses interventions (entretien, restauration, aménagement) avec les spécificités des habitats et des espèces, les contraintes techniques et les exigences contractuelles et réglementaires

- **Actualisation de la cartographie des habitats naturels du DOCOB**

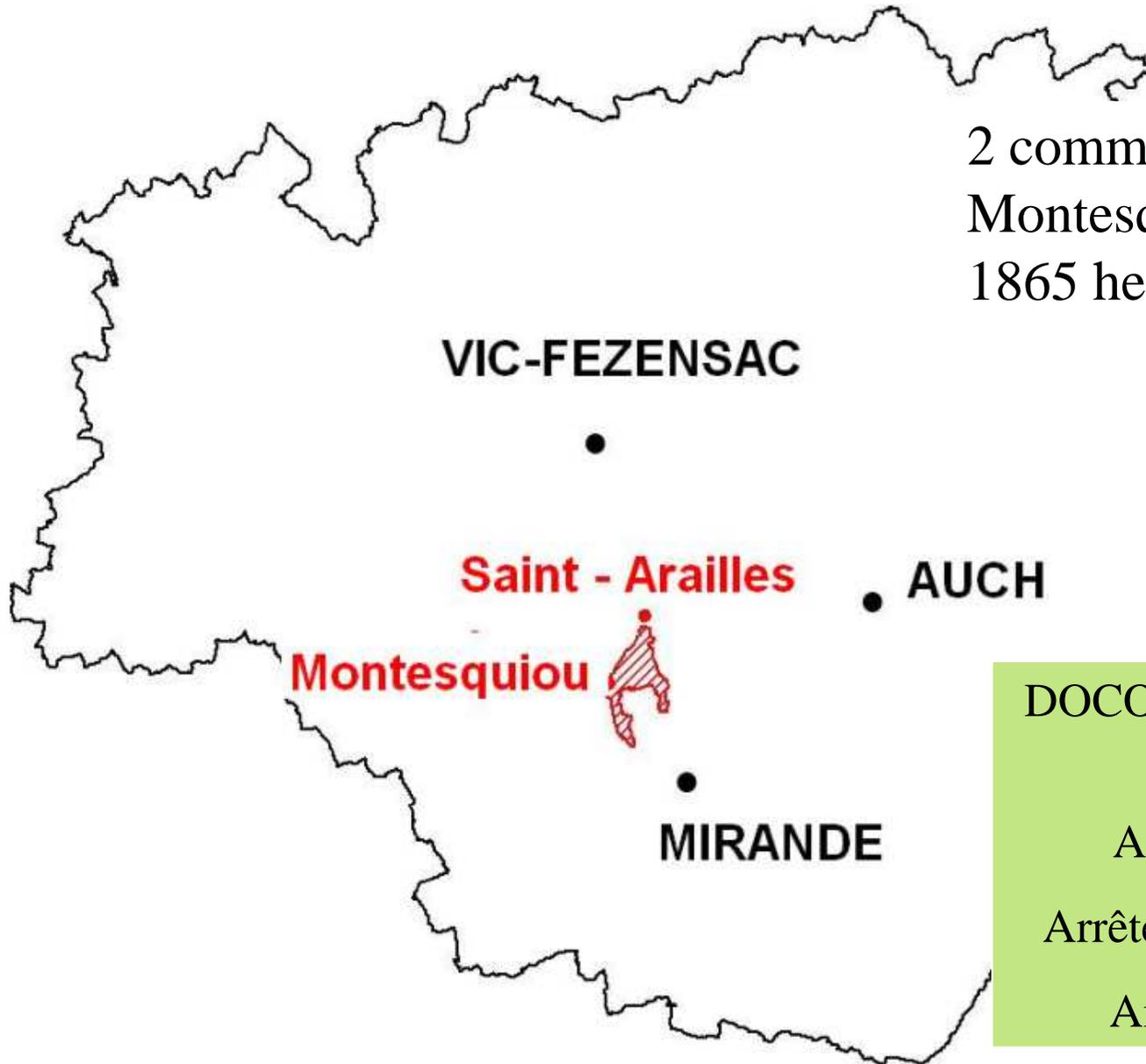
Cartographie réalisée en 2000 à revoir :

- En 2000, base IGN 1/25000 ; aujourd'hui, ortho-photos aériennes
- Typologie des habitats actualisée par le CBNPMP en 2009-2010
- Évolution des milieux depuis 14 ans



A landscape photograph showing rolling hills. The foreground is dominated by green grass and several bushes with bright yellow flowers. In the middle ground, there are green fields and a large area of dense, dark green forest. The background shows more rolling hills under a blue sky with scattered white clouds. A white rectangular box is superimposed over the center of the image, containing the text 'Site des Coteaux du Lizet et de l'Osse' in a white serif font.

Site des Coteaux du Lizet et de l'Osse



2 communes concernées :
Montesquiou et Saint Arailles
1865 hectares

DOCOB validé par le COPIL en
juin 2004

Approuvé en juin 2009

Arrêté ministériel en mai 2009

Animation depuis 2004

- Pelouses et landes sèches à Orchidées, Prairies naturelles de fauche
- Insectes et chauve-souris liés au bocage : prairies + éléments boisés
- Cistude dans les mares des pâturages
- Cuivré des marais dans les prairies humide
- Sofie dans les 2 rivières



Lande à orchidées & Orchis parfumé



Sofie

Cistude



Cuivré des marais



Lucane cerf-volant



Prairie naturelle de fauche





Les problématiques du site du LIZET



Validées dans le DOCOB (Document d'objectifs) en 2004

1) Lutte contre la déprise agropastorale :

Un enjeu majeur est de soutenir les pratiques liées à l'élevage extensif

2) Préserver le réseau de mares

3) Préserver le bocage : haies, arbres d'alignement et isolés, bois de chênes et favoriser le maintien de vieux arbres feuillus

4) Préserver l'environnement et la qualité de l'eau des cours d'eau, habitat de la Sofie



Les actions proposées dans le DOCOB



- Actions individuelles : contrats NATURA 2000 et chartes par les agriculteurs et les propriétaires
- Accompagnement du maintien et du développement du pâturage : étude de faisabilité suivie d'animation foncière
- Action concertée de promotion pédagogique et touristique du site
- Formations des acteurs
- Mise en cohérence des programmes et politiques publiques :
 - Priorité d'accès aux droits à prime pour les éleveurs
 - Cohérence avec documents d'urbanisme
- Entretien raisonné et mise en valeur des berges de l'Osse et du Lizet
- Concertation avec la CACG / retenue du Lizet
- **Restauration d'une dérivation de l'Osse favorable à la reproduction de la faune aquatique, en lien avec Société de pêche**

- Suivis des milieux et des espèces
 - Réactualisation de la cartographie des habitats naturels
 - Suivi des habitats naturels, et notamment de l'évolution des pelouses sèches
 - Dont suivi de l'évolution des habitats naturels en bordure de la retenue
 - Suivi des chauve-souris
 - Étude des populations de Sofie

- **44 diagnostics** de propriété ou d'exploitation réalisés de 2004 à 2013 dont 6 en 2013

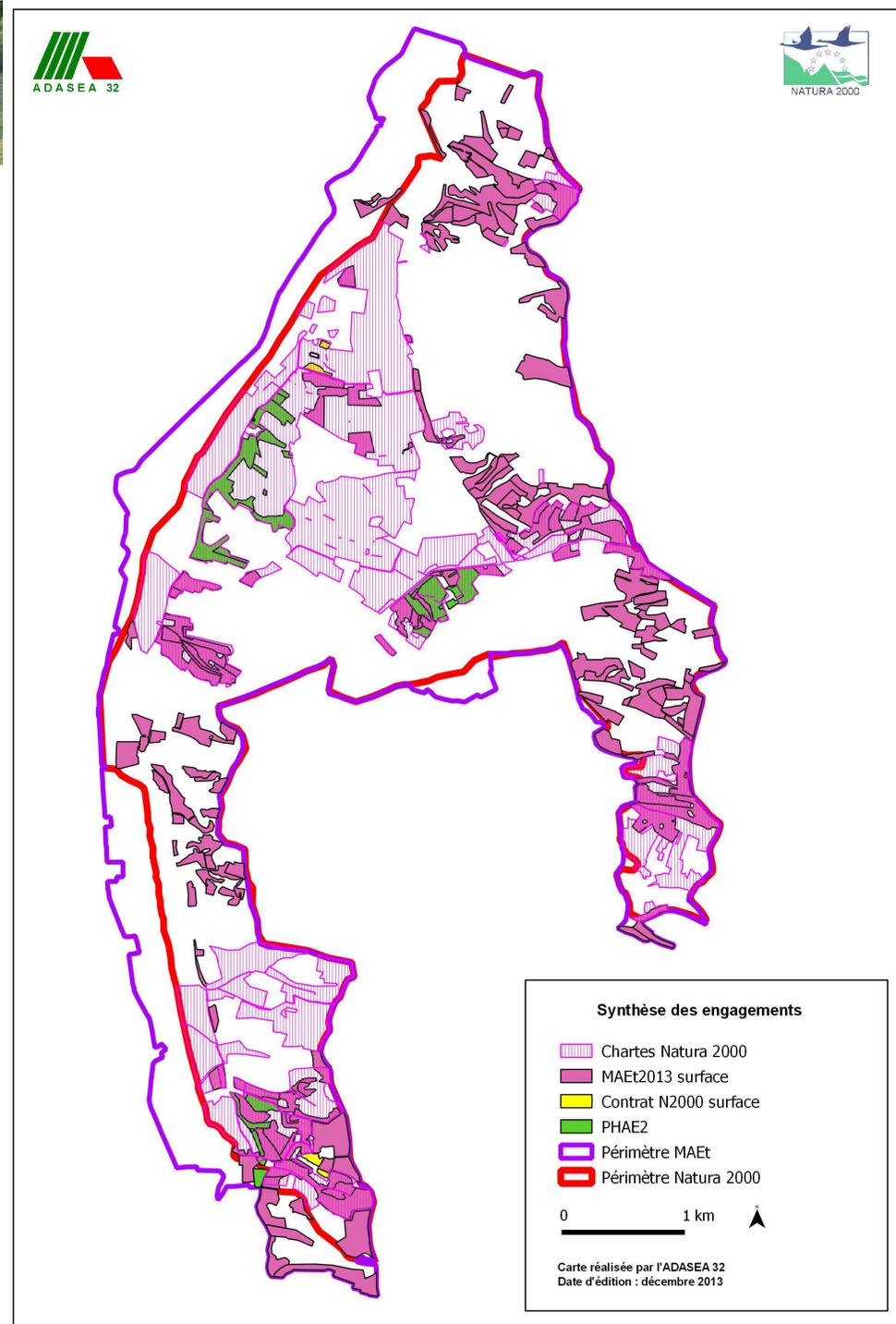
- Qui ont été suivis de :
 - 5 contrats NATURA 2000 – 3 achevés
 - 7 contrats d'agriculture durable - tous achevés
 - 32 engagements MAE T
 - 1 engagement Conversion Agri Bio
 - 2 engagements PHAE (prime herbagère agri-environnementale)
 - 20 chartes



842 ha sous engagement
Dont 812 ha dans la zone
NATURA sens strict
soit 44 % du site NATURA

251 ha d'habitat d'intérêt
communautaire soit 66 %

163 ha d'habitats d'espèces
d'intérêt communautaire
soit 69 %





Exemple de contrat MAEt : gestion extensive des milieux en herbe



- Suivi et accompagnement foncier
- Médiation dans le cadre de la recherche d'un nouveau fermier éleveur s'insérant dans la démarche Natura 2000 → mise en place d'un bail agricole à clauses environnementales

Animation pédagogique auprès des scolaires Réalisée par le CPIE Pays Gersoix

Poursuite du programme d'interventions auprès des scolaires du secteur :

- 2 classes de l'école primaire de Barran : 35 enfants



Thèmes abordés :

- CE1/ CE2 : la biodiversité avec
sortie au Lac du Lizet

CM1/CM2 : les insectes

■ 8ème Fête des orchidées à Saint Arailles (CPIE, Association Botanique Gersoise)

- Forte participation en 2013 : 98 personnes
- Un diaporama, une exposition photo, des stands d'info et de documentation, des jeux installés dans la salle des fêtes
- Balades commentées



■ « La nature au jardin » à Saint Arailles (CPIE)

- 8 participants
- Objectifs : comprendre les enjeux de préservation de milieux naturels, connaître les différents habitats susceptibles d'accueillir la faune et la flore locales, et prendre conscience des actions possibles au niveau du jardin afin d'en optimiser la préservation

Rappels : toujours d'actualité

- Bulletin de liaison annuel
- Plaquette d'information du site

- Plan de communication (CPIE)
 - Guide d'information
 - Panneaux d'informations
 - Sentiers de randonnée

- Site Internet : <http://gers.n2000.fr/>

- Mallette outil pour les communes



- **Contractualisation** : limitée aux renouvellements MAEt 2009
- **Sensibilisation** : poursuite des animations scolaires + grand public
- **Analyse prospective de l'activité agricole sur le site**
 - Recensement et actualisation des données relatives aux exploitations du site : orientation, présence/importance et devenir de l'élevage, devenir de l'exploitation, modes d'exploitations, surfaces Natura gérées, pratiques de gestion des habitats
 - Enquêtes relatives aux reconductions de contrats MAEt
 - Analyse des tendances prévisibles et des conséquences sur la gestion des milieux naturels
- **Poursuite des actions d'information des acteurs, de coordination, appui aux évaluations d'incidence,...**

A wide-angle landscape photograph showing rolling green hills under a clear blue sky. In the foreground, there are green bushes with bright yellow flowers. A paved road curves through the middle ground on the left. The background features a dense line of trees and some distant buildings.

**Site des Coteaux
et de la Vallée de la Lauze**

13 Communes concernées,
situées sur les coteaux
de part et d'autre
de la vallée de la Lauze

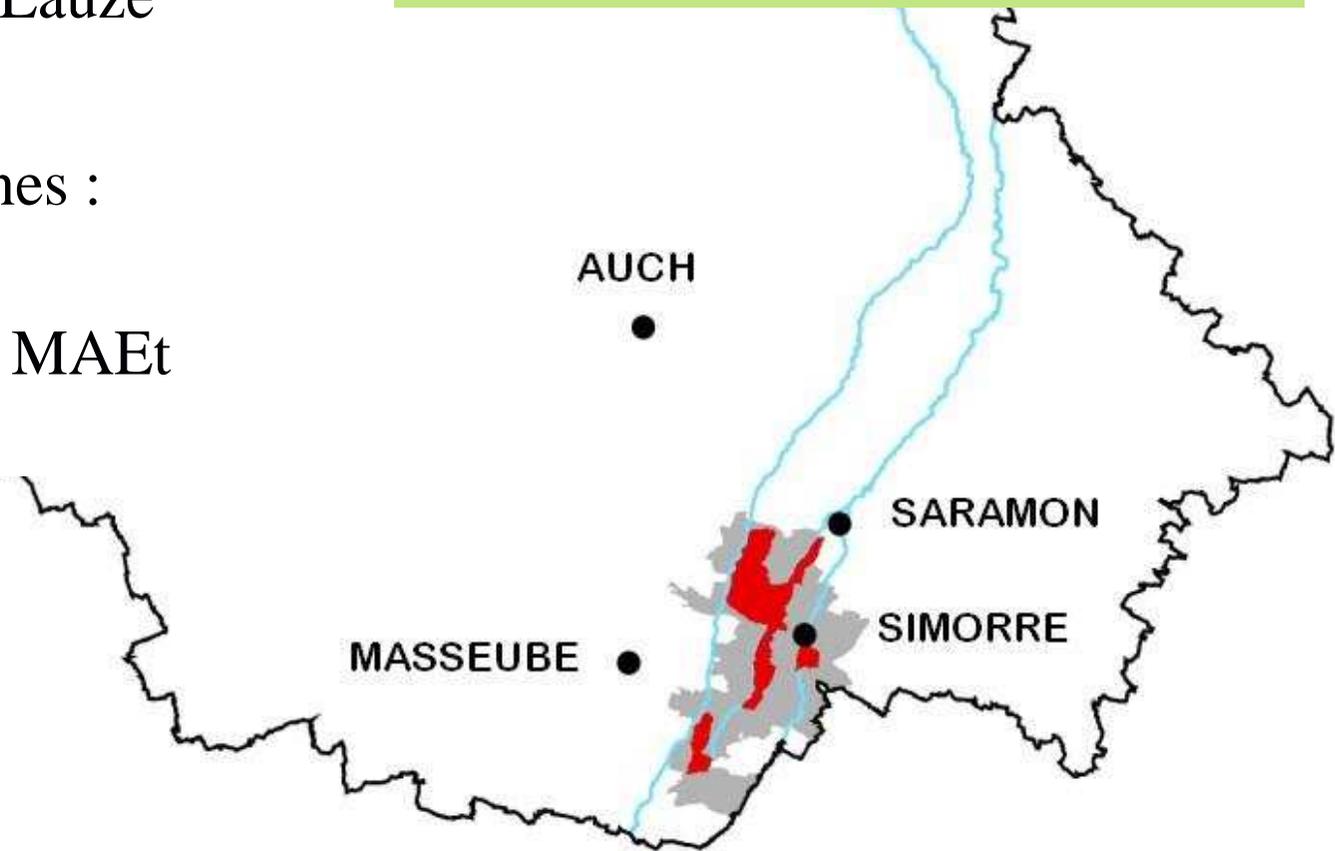
**Docob validé par le COPIL en juin
2005 et approuvé en janvier 2009**

Arrêté ministériel en décembre 2008

Animation depuis 2005

Site éclaté en 3 zones :

- 3603 ha
- Zone d'influence MAEt
12500 ha



- Pelouses et landes sèches à Orchidées, Prairies naturelles de fauche
- Insectes et chauve-souris liés au bocage : prairies + éléments boisés
- Sofie dans la Lauze, Écrevisse à pattes blanches dans des affluents
- Cuivré des marais : prairies humides
- Damier de la Succise : prairies, pelouses



Orchidée : Ophrys du Gers



Genêt hérisson

Sofie



Écrevisse à pattes blanches



Pelouses à Orchidées – Coteaux de la Lauze





Les objectifs de développement durable



1) Lutte contre la déprise agropastorale :

Un enjeu majeur est de soutenir les pratiques liées à l'élevage extensif

2) Préserver le bocage : haies, arbres d'alignement et isolés, bois de chênes et favoriser le maintien de vieux arbres feuillus

3) Préserver l'environnement et la qualité de l'eau des cours d'eau, et notamment de la Lauze, habitats de la Sofie et de l'Écrevisse à pattes blanches

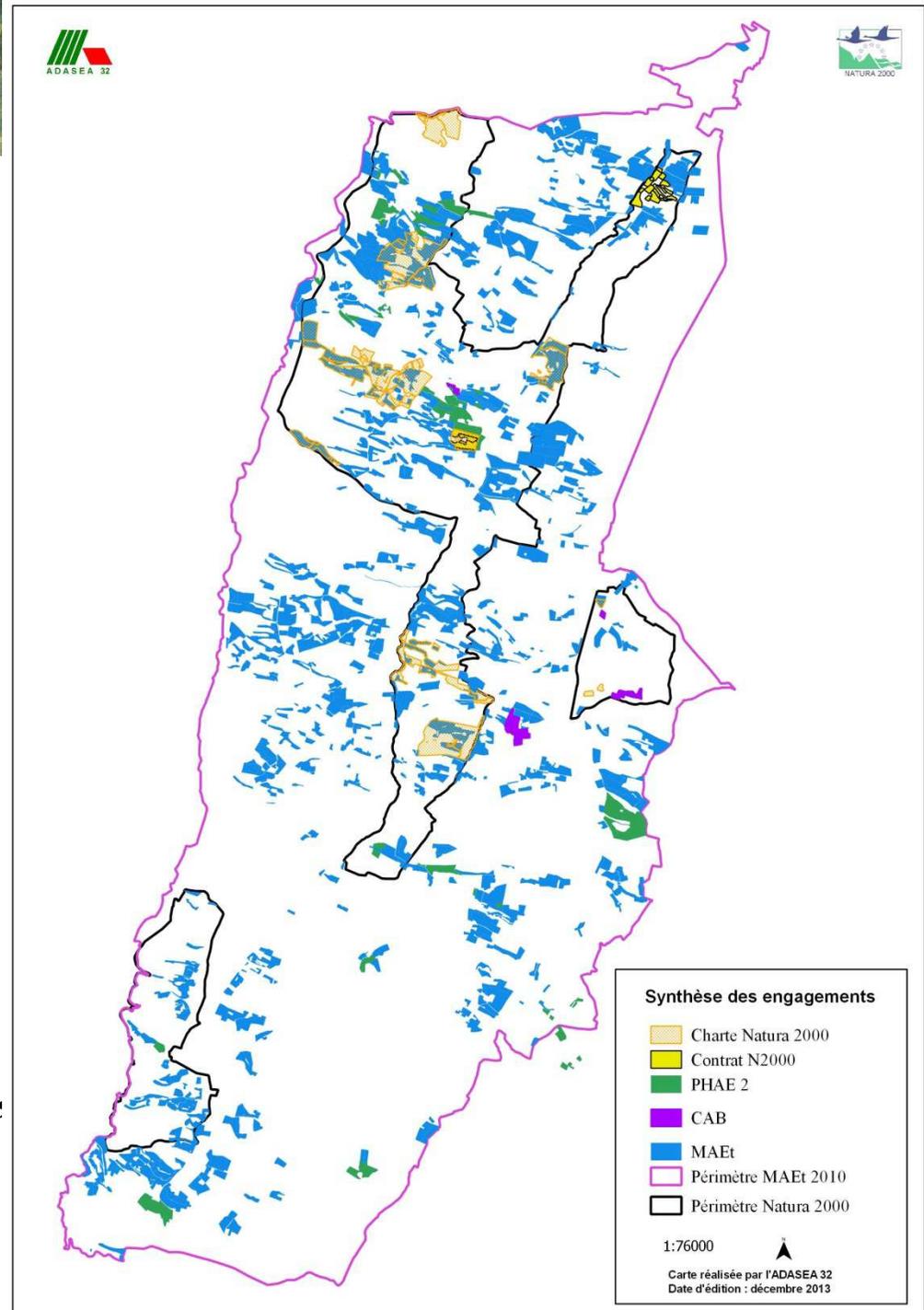
- Actions individuelles de gestion et protection des milieux : contrats NATURA 2000, MAE et chartes par les agriculteurs et les propriétaires
- Mise en cohérence des réglementations (urbanisme, forêt, agriculture,..)
- Étude de faisabilité du maintien et du développement du pâturage
- Actions d'information, communication et sensibilisation : plaquettes, bulletin, journées de sensibilisation
- Formations des acteurs
- Entretien raisonné des berges boisées de la Lauze
- Suivis des milieux et des espèces : pelouses sèches, Écrevisse à pattes blanches, Sofie

- 162 diagnostics de propriété ou d'exploitation réalisés de 2004 à 2013
- Dont 25 en 2013
- Qui ont été suivis de :
 - 4 contrats NATURA 2000 – dont 1 renouvelé et 1 achevé
 - 11 contrats d'agriculture durable – tous achevés
 - 142 engagements MAEt NATURA 2000 dont 13 renouvelés en 2013
 - 18 CHARTES NATURA 2000



2 169 ha sous engagement
Dont 1 000 ha dans la zone
NATURA sens strict
soit 28 % du site

268 ha d'habitat d'intérêt
communautaire soit 41 %
342 ha d'habitats d'espèces
d'intérêt communautaire
soit 45 %



- Animation pédagogique auprès des scolaires par le CPIE
 - 4 classes de primaire : 15 enfants de grande Section/CP de Manent-Montané, 68 enfants (Petite Section, Moyenne et Grande Section, CE1/CE2) de Saramon

- Journées Nature à Lamaguère au domaine d'Ensarnaut :
 - Balade et activités avec 1 conteuse, le CPIE, l'A.B.G
 - 45 participants malgré une météo défavorable





Autres actions d'animation



Et toujours, comme les autres sites :

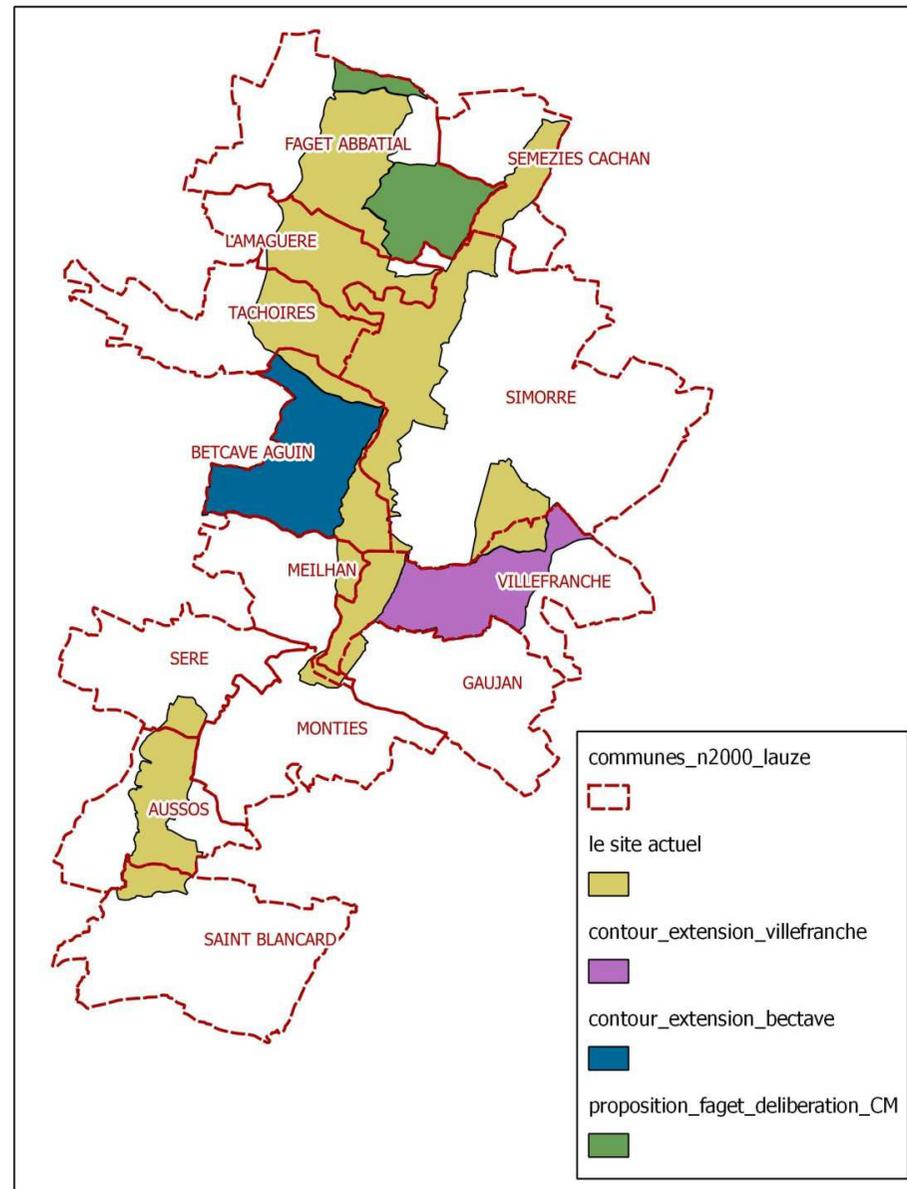
- Animation foncière : 4 dossiers suivis en 2013
- Information des acteurs : permanences, bulletin de liaison, ...
- Communication : plaquette, mallette outil, site Internet,..
- Coordination avec services de l'Etat, collectivités, socio-professionnels, acteurs locaux, ...
- Appui à l'évaluation des incidences



Modification du périmètre du site



- Actuellement : 3 595 hectares
- Zone d'influence MAEt de 13 566 ha
- Demandes
 - de la commune de Betcave-Aguin 2010
 - de la commune de Villefranche 2010
 - de la commune de Faget-Abbatial 2011
- Étude terrain des habitats en 2011 pour Villefranche et Betcave, en 2013 pour Faget-Abbatial



	Sur le site actuel en ha	P%	Site actuel + extension en ha	P%
Surface Totale	3 595		5392	
Landes IC	385	10,7%	522	9,7%
Prairies IC	268	7,5%	429	8%
Mégaphorbiaie	0	0%	0.22	0,004%
Habitat Cuivré Marais (Prairies Humides)	35	1 %	55	1%
Habitat Chauve-souris (bois+prairies+landes)	770	21,4%	1931	36%



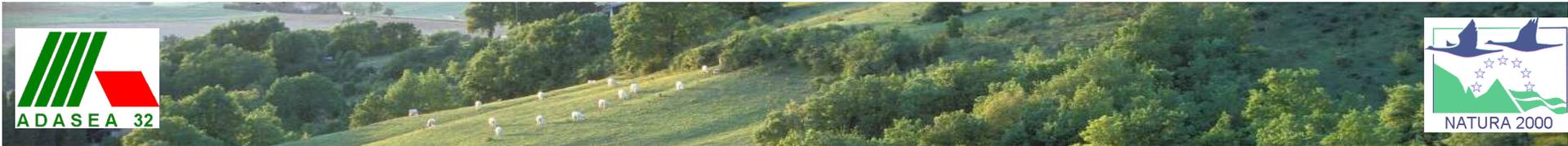
Demande d'extension du périmètre



Calendrier :

- Réunions de concertation locale ou délibérations en conseil municipal pour faire une proposition au comité de pilotage
- Études des zones concernées : justification de l'extension au vu des habitats & espèces présents et de la continuité écologique avec zone actuelle ; en 2011 pour Betcave-Aguin et Villefranche et en 2013 pour Faget-Abbatial
- **Avis du comité de pilotage local du 6 février 2014 : positif**
- Avis de la Préfecture et consultation des communes et EPCI
- Avis de la DREAL, du Ministère de l'Environnement, de l'Europe
- Arrêté préfectoral modificatif du site

- ❑ Contractualisation limitée aux renouvellements MAE 2009
- ❑ Poursuite des actions d'information, sensibilisation, communication, animation foncière, coordination, appui aux évaluation d'incidences...
- ❑ Analyse prospective de l'activité agricole sur le site
- ❑ **Formation en juin 2014 :**
Comment les activités de loisirs peuvent participer à la gestion et à la valorisation du site Natura 2000 ?



Les formations Natura 2000 réalisées en 2013 concernant plusieurs sites



Les Formations



2 réalisées début 2013 communes à plusieurs sites du Gers:

1- Pour les élus et aménageurs : « *Intégrer les nouvelles exigences de l'évaluation des incidences dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme* »

2- Pour les contractants MAE : « *Adapter sa gestion pastorale aux besoins des espèces Natura et aux contraintes contractuelles* »



Formation "Évaluation des incidences"



- Formation commune à tous les sites gersois

- Matinée 1 :
 - Présentation de Natura 2000 et des bases techniques de la gestion des habitats (ADASEA 32)
 - Réglementation et contenu technique d'une évaluation des incidences Natura 2000 (DDT 32)

- Après-midi 1 : mise en situation autour du déroulement d'un comité de pilotage local avec les différentes parties prenantes et comme toile de fond le passage d'un rallye 4X4 sur un site Natura 2000 fictif avec des espèces plus ou moins imaginaires (grande gertrude, la sofie et le robert ...).



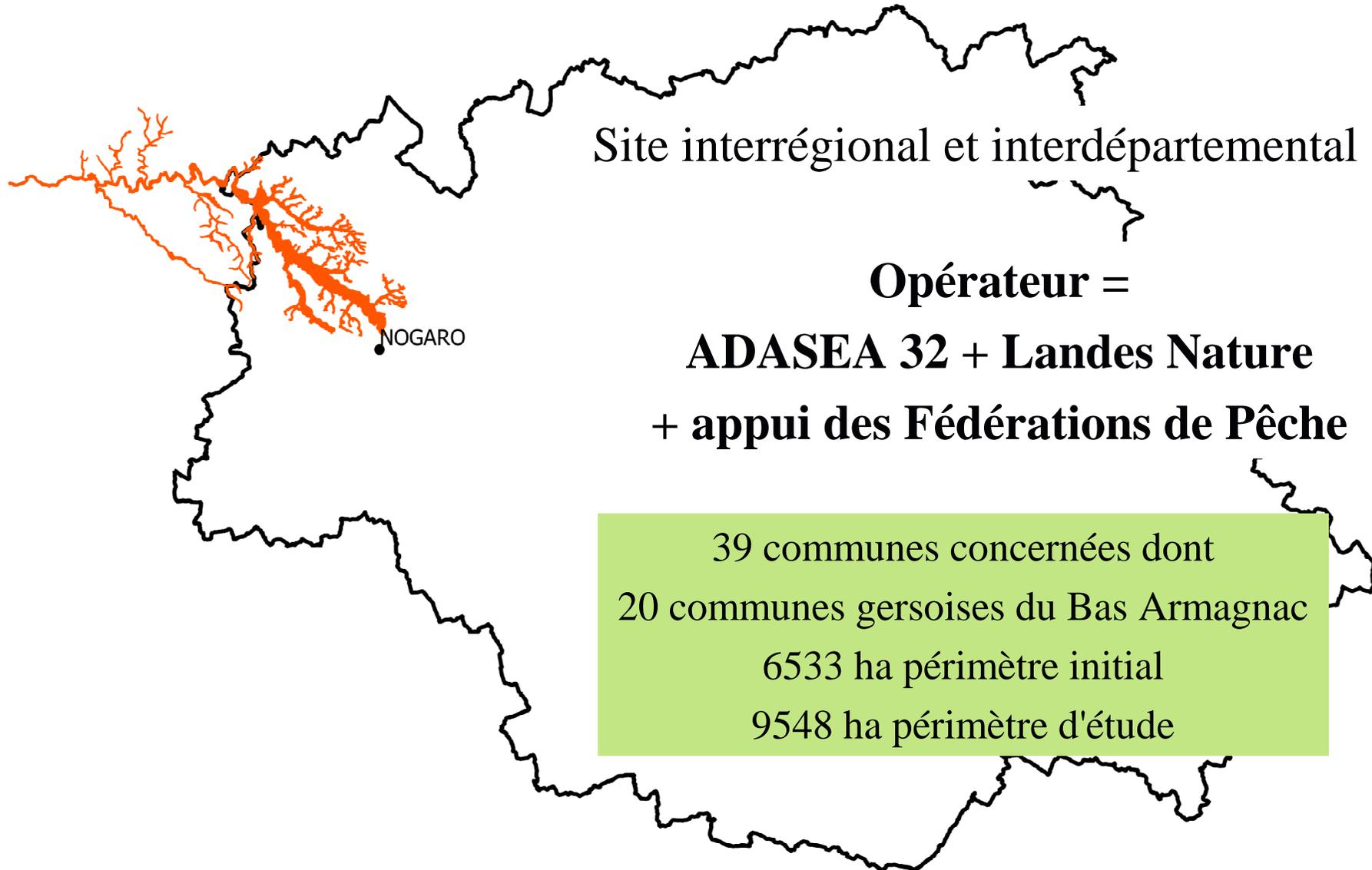
Formation "Évaluation des incidences"



- **Après-midi 2 : cas concrets**
 - cas d'une commande mal formulée (sollicitation directe par une commune pour une évaluation des incidences Natura 2000 alors qu'une évaluation environnementale était également nécessaire).
 - différents exemples d'évaluations des incidences depuis une évaluation simplifiée jusqu'à une étude complète avec conclusions négatives (bureau d'études ECTARE)
 - rôle de l'animateur Natura 2000 dans le cadre d'une sollicitation par un bureau d'études pour l'évaluation des incidences Natura 2000 pour le Tour de France 2012 (ADASEA 32)
- 16 participants avec de bons retours notamment la mise en situation et les exemples d'évaluation



**Site du Réseau hydrographique
du Midou et du Ludon**

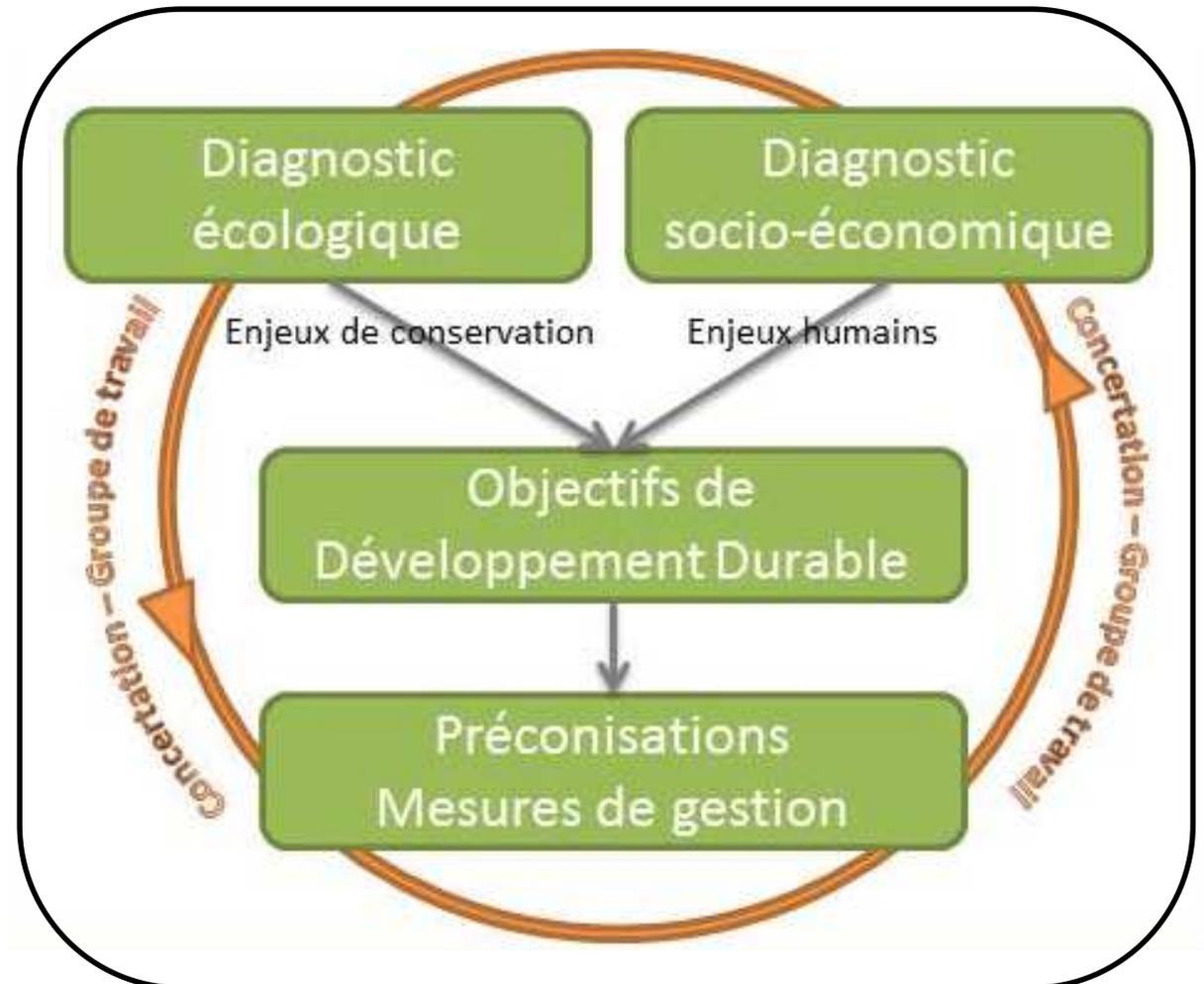


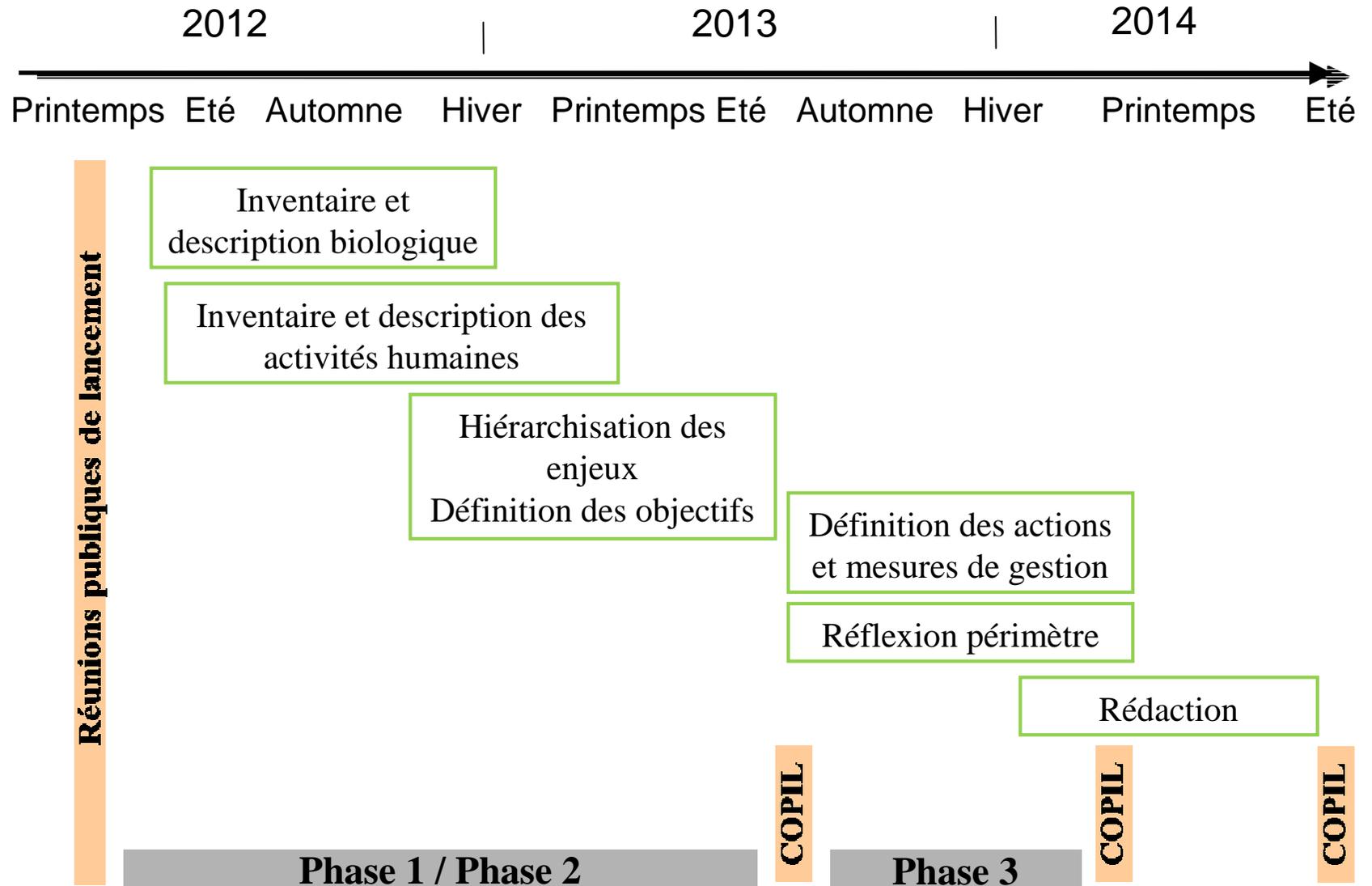
DOCOB

Phase 1

Phase 2

Phase 3





11 Espèces d'intérêt communautaire avérées

ESPÈCES	ENJEUX DE CONSERVATION
Vison d'Europe*	Fort
Loutre d'Europe	Fort
Cistude d'Europe	Fort
Lamproie de Planer	Modéré
Ecrevisse à pattes blanches	Modéré
Cuivré des marais	Modéré
Damier de la Succise	Modéré
Agrion de mercure	Modéré
Lucane cerf-volant	Modéré
Grand capricorne	Modéré
Barbastelle	Modéré
Grand rhinolophe	Connaissance
Pique-prune*	Connaissance
Lamproie marine	Connaissance
Chabot	Connaissance

13 Habitats d'intérêt communautaire

HABITATS	ENJEUX DE CONSERVATION
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> *	Fort
Chênaies galicio-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i>	Modéré
Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i> *	Modéré
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	Modéré
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpin	Modéré
Rivières des étages planitaires à montagnard avec vég. du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	Modéré
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	Secondaire
Landes sèches européennes	Secondaire
Lacs eutrophes naturels avec vég. du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	Secondaire
Rivières avec berges vaseuses avec vég. du <i>Chenopodion rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i>	Secondaire
Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	Secondaire
Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes avec vég. des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	Mineur
Eaux stagnantes à végétation vivace des <i>Littorelletea uniflorae</i>	Mineur

- Situation contrastée entre les 2 départements : contexte écologique et pratiques différentes Plateau landais / Bas-Armagnac

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">■ Préservation d'un taux de boisement intéressant sur le territoire et en bordure des cours d'eau■ Présence de nombreux étangs et zones humides abritant une richesse biologique significative■ Important réseau de fossés de drainage végétalisés permettant des connexions hydrauliques■ Important réseau d'éléments boisés linéaires et ponctuels (haies, ripisylve, arbres isolés ...)■ Expérience en valorisation du patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none">■ Contexte hydraulique dégradé par les travaux et aménagements passés (rectification, recalibrage, élimination de ripisylve)■ Mauvaise qualité biologique et physico-chimique des cours d'eau■ Quasi disparition des prairies et de l'élevage extensif■ Développement d'espèces invasives■ Gestion inadaptée des milieux de façon ponctuelle : destruction de ripisylve ou de haie, plantation d'espèces allochtones, comblement de fossés, mise en assec prolongé de plans d'eau ...

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE du « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon »	
Conserver/restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ainsi que les habitats d'espèces	O1 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques
	O2 : Maintenir, restaurer et valoriser les boisements riverains
	O3 : Améliorer la qualité de l'eau
	O4 : Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau
	O5 : Maintenir, restaurer et valoriser les zones humides
	O6 : Conserver des vieux arbres
	O7 : Lutter contre les espèces invasives
Améliorer les connaissances	O8 : Réaliser des inventaires complémentaires et assurer le suivi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
Informier et sensibiliser	O9 : Sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et valoriser le site
	O10 : Animer le site Natura 2000

■ 40 fiches actions rédigées, à discuter au prochain COPIL

■ Projet de charte présenté au COPIL

Action 1.1	MAINTIEN ET GESTION DES CORRIDORS BOISES	Priorité ① ② ③
Objectifs	Maintenir et restaurer les continuités écologiques	
Habitats et espèces concernés	- Vison d'Europe, Loure, chauves-souris, insectes du bois	
Contexte et pratiques actuelles	Suite aux aménagements fonciers effectués dans les années 1970-1980, certains éléments boisés (haies, ripisylvies, bosquets ...) ont progressivement disparu ou font l'objet d'un entretien inadapté. Or, l'ensemble de ces corridors boisés forme un vaste réseau permettant les échanges entre les différents noyaux de population animale.	
Changements attendus	Conserver et entretenir de façon adaptée le réseau d'alignement d'arbres, de haies et de bosquets de feuillus existants pour favoriser la libre circulation des espèces.	
Périmètre d'application	Site « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon »	
Déclinaison de l'action		
1.1.1	Maintien des éléments boisés (haies, bosquets, arbres isolés, alignements ...)	
1.1.2	Entretien des éléments boisés (haies, bosquets, arbres isolés, alignements ...)	
1.1.3	Formation à l'entretien des haies et autres éléments boisés	
Descriptif des engagements		
1.1.1 Maintien des éléments boisés (haies, bosquets, arbres isolés, alignements ...) Il s'agit de préserver les éléments boisés existants ou ponctuels de la destruction. Les traitements phytosanitaires sont également à proscrire sur ces éléments, ainsi que les interventions en période sensible des espèces d'intérêt communautaire.		
1.1.2 Entretien des éléments boisés (haies, bosquets, arbres isolés, alignements ...) La gestion adaptée des éléments boisés existants se traduit par l'élaboration d'un plan de gestion pluriannuel spécifique à chaque élément; la taille, l'élagage, le recépage, l'éclaircie des arbres; l'utilisation de matériel faisant des coupes nettes; l'intervention hors période sensible des espèces d'intérêt communautaire ...		
1.1.3 Formation à l'entretien des haies et autres éléments boisés Montage et animation de formations relatives à l'entretien des haies, ripisylvies, arbres isolés ... à destination des gestionnaires (agriculteurs, propriétaires privés, collectivités ...)		
Outils mobilisables		
Contrat hors agri hors forêt - Chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets		
Montants de l'aide		
- Région Midi-Pyrénées		
Entretien de haie sur 1 côté : 0,30€ HT/ml/an		Entretien de haie sur 2 côtés : 0,75€ HT/ml/an
- Région Aquitaine		
Entretien de haie : 1,5€ml/intervention		Entretien d'arbre isolé : 15€/arbre/intervention
Contrat agricole MAEC - Entretien de haies localisées de manière pérenne, d'arbres isolés ou en		

Contenu
<p>La charte Natura 2000 contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> des informations relatives aux enjeux de conservation du site; rappel de l'intérêt patrimonial du site et des objectifs de développement durable; des engagements contrôlables permettant de maintenir les habitats et les espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation; des recommandations, non soumises à contrôle, permettant de soutenir ou de compléter les engagements en faveur des habitats et les espèces d'intérêt communautaire.
<p>Modalités d'adhésion</p> <p>Le signataire peut être le propriétaire, l'exploitant ou l'usager ayant des droits sur les parcelles objet de son engagement.</p> <p>L'unité d'engagement est la parcelle ou sous-parcelle cadastrale incluse dans le site. Le signataire adhère à tous les engagements de portée générale et à tous les engagements correspondant aux milieux et habitats présents sur les parcelles pour lesquelles il a choisi d'adhérer.</p>
<p>2. → Présentation du site Natura 2000</p> <p>Le site « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon » est un site interrégional, partagé entre les régions Midi-Pyrénées à l'amont (département du Gers) et Aquitaine à l'aval (département des Landes). Il s'étend sur plus de 300 km de cours d'eau, de Nogaro à Mont-de-Marsan, et représente une superficie de 8 618 ha.</p> <p>Le site englobe à la fois le lit majeur du Midou et ses affluents, et se situe à cheval sur les territoires de Bas-Armagnac et du plateau landais.</p> <p>Il concerne 44 communes dont 24 landaises et 20 gersaises.</p> <p>L'état des lieux du site a permis d'identifier 13 habitats (végétations aquatiques, zones tourbeuses, mégaphorbiaies, boisements humides ...) et 10 espèces d'intérêt communautaire (Vison d'Europe, Loure, Cistude, Ecrevisse à pattes blanches, Lamproie de Planer, libellules, chauves-souris ...).</p> <p>Les enjeux forts du site se concentrent autour des habitats et des espèces associés à la rivière et aux zones humides.</p> <p>Il s'agit de préserver la mosaïque de milieux liés au cours d'eau et abritant de nombreuses espèces caractéristiques, selon les 10 objectifs de développement durable définis dans le Document d'Objectifs.</p>

Groupes de travail technique et concertation avec les membres du COPIL

13 Décembre 2013 ~ 29 personnes



PÉRIMÈTRE INITIAL

Adaptation des contours aux réalités géographiques
(limites de parcelles, routes ...)

Prise en compte de l'intégralité des affluents dans une
logique de cohérence hydraulique et écologique

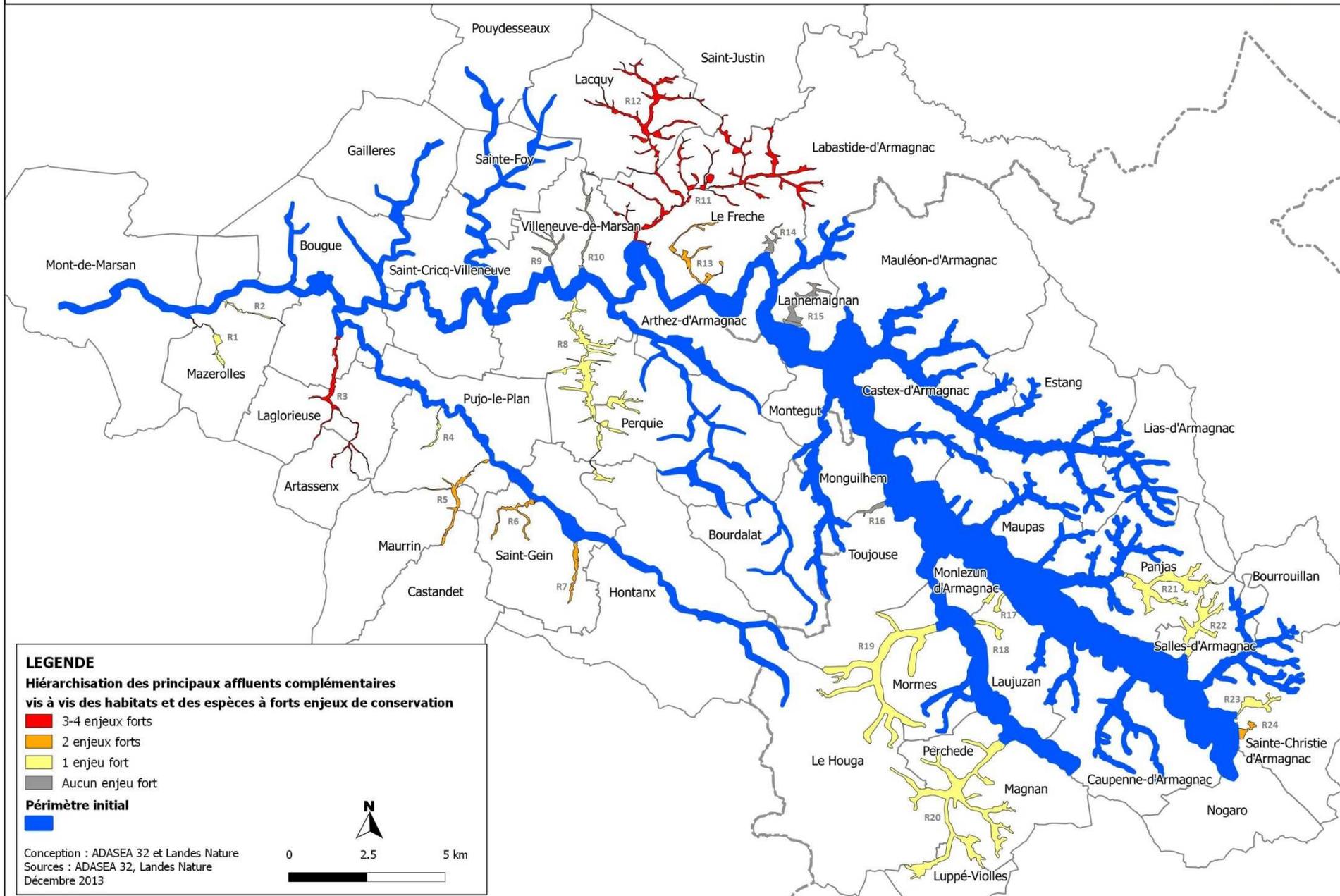
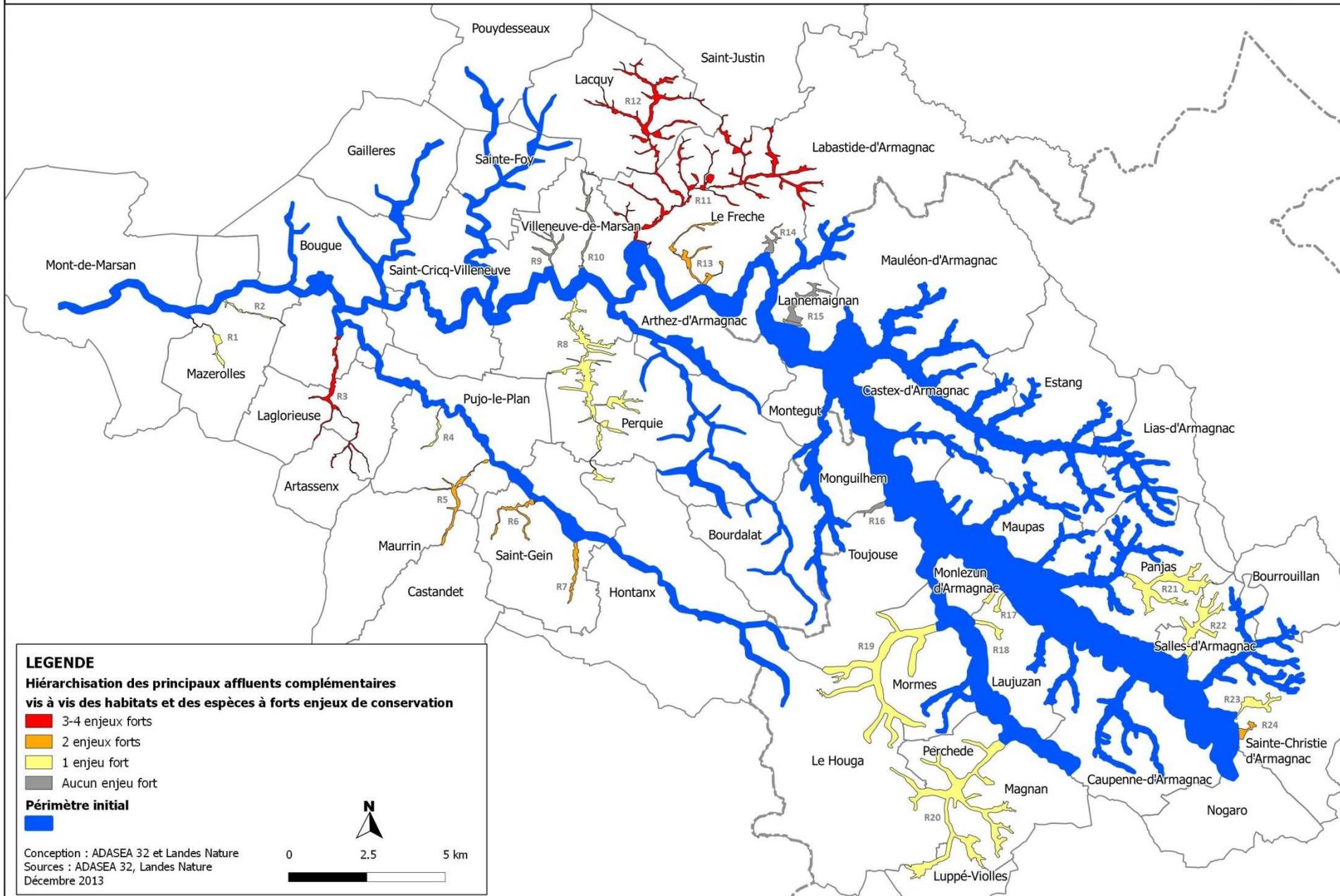
PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Nécessité de hiérarchiser les affluents complémentaires
vis à vis des enjeux Natura 2000 !!!



HIERARCHISATION DES AFFLUENTS COMPLEMENTAIRES VIS A VIS DES ENJEUX FORTS

Document d'Objectifs Natura 2000 "Réseau hydrographique du Midou et du Ludon" FR7200806



PÉRIMÈTRE D'ETUDE

Hiérarchisation vis à vis du cumul d'enjeux forts

Continuité écologique

Cohérence sur l'ensemble du territoire

PROPOSITION DE PÉRIMÈTRE DEFINITIF

=

Périmètre initial

6 779 ha (2 015 ha / 4 764 ha)

39 communes

+ affluents compl. \geq 1 enjeu fort

+ adaptation des contours

8 618 ha (2 706 ha / 5 912 ha)

44 communes



Perspectives de finalisation du Docob



- **Prise en compte des remarques des membres** du Copil (programme d'actions, Charte, périmètre)
- **Actualisation des données statistiques et de l'atlas cartographique** avec le périmètre approuvé
- **Rédaction des fiches actions**
- **Établissement de la maquette financière**
- **Rédaction finale** pour validation du Docob par le Copil en juin 2014

Rappel :

Pour suivre la vie des sites natura gersois

<http://gers.n2000.fr/>